Zeitschrift: Eclogae Geologicae Helvetiae

Herausgeber: Schweizerische Geologische Gesellschaft

Band: 5 (1897-1898)

Heft: 5

Artikel: Mise au concours d'un travail de sciences naturelles par la Fondation

Schnyder de Wartensee pours les arts et sciences, à Zurich

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-155253

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mise au concours d'un travail de sciences naturelles

PAR LA

FONDATION SCHNYDER DE WARTENSEE

POUR LES ARTS ET SCIENCES, A ZURICH.

La Fondation Schnyder de Wartensee met au concours, pour l'année 1900, un travail sur le sujet suivant :

Fournir une monographie géophysique sur les marais tourbeux de la Suisse, leur origine, leur nature, et leurs rapports avec la végétation et l'économie du pays.

Es wird eine geophykalische Monographie der Torfmoore der Schweiz nach Entstehung, Aufbau und Beziehungen zur Geschichte der Vegetation und der Oekonomie des Landes verlangt.

- 1. Peuvent participer au concours des personnes de toutes nationalités.
- 2. Les travaux doivent être rédigés en langue allemande, française ou anglaise, et parvenir au plus tard le 30 septembre 1900 à l'adresse indiquée sous chiffre 7.
- 3. L'appréciation des travaux est confiée à un jury composé de : MM. Professeur Dr Ed. Brückner, à Berne;

Dr Charles Weber, Botaniker an der Moorversuchsstation, Brême;

Professeur Dr A. Heim, membre du comité de la Fondation.

- 4. Pour récompenser les participants au concours, le jury dispose d'une somme de 4500 francs; de cette somme 3000 francs sont destinés au premier prix et 1500 francs aux autres prix.
- 5. Le travail qui aura obtenu le prix sera la propriété de la Fondation Schnyder de Wartensee, qui s'entendra avec l'auteur pour la publication de ce travail.
- 6. Les participants au concours doivent chacun inscrire en tête de leur travail une devise, qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, jointe au travail et contenant le nom de l'auteur.
- 7. Les travaux doivent être envoyés dans le délai fixé sous chiffre 2, à l'adresse suivante :
- « Au président du Comité de la bibliothèque de la ville de Zurich (concours de la Fondation Schnyder de Wartensee, pour l'année 1900). »

Zürich, le 31 décembre 1897.

Au nom du Comité de la bibliothèque de la ville de Zürich :

Le Comité de la Fondation Schnyder de Wartensee.

AVIS

relatif aux envois de livres.

Dorénavant tous les livres, brochures, cartes, etc., offerts à la Société géologique suisse, soit en don, soit en échange des *Eclogæ*, devront être adressés comme suit :

A la Société géologique suisse

p. adr. Bibliothèque de la Société helvétique des sciences naturelles, BERNE (Suisse).

An die Schweizerische geologische Gesellschaft p. adr. Bibliothek der schweizerischen naturforschenden Gesellschaft,

BERN (Schweiz).

Nous prions les intéressés de ne pas confondre avec notre Société la Commission géologique fédérale, qui publie aux frais de la Confédération les Matériaux pour la Carte géologique de la Suisse, et qui continue à avoir son siège central au Polytechnikum de Zurich.

Tauschsendungen und Geschenke an die Schweize-RISCHE GEOLOGISCHE KOMMISSION, welche auf Kosten der Eidgenossenschaft die Beiträge zur geologischen Karte der Schweiz publiziert, sind zu adressiren wie folgt:

Tit. Bibliothek des Eidgenössischen Polytechnikums für die Geologische Kommission

ZURICH (Schweiz).

Nous recommandons à tous les intéressés, et particulièrement aux Sociétés correspondantes, et aux Instituts géologiques, de prendre bonne note de ces deux adresses, et d'éviter tout envoi en nom personnel qui risquerait de produire des confusions et de s'égarer.

Le président de la Société géologique suisse, rédacteur des *Eclogæ*:

E. Renevier, prof.

Der Präsident der Schweiz. geolog. Kommission: Prof. Dr Albert Heim.